



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT

Lors d'une séance ordinaire du conseil d'arrondissement de LaSalle, qui sera tenue le 17 novembre 2025, à 19 h, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 2098 concernant l'immeuble suivant :

6788, boulevard Newman – projet EQ8, phase 9 (lot 6 454 065)
Dérogation quant au nombre de cases de stationnement

Autoriser la clinique dentaire à ne pas fournir de cases de stationnement supplémentaires, alors que 4 cases de stationnement additionnelles devraient être fournies pour une clinique médicale, cabinet de consultation et bureau de professionnel puisque le ratio minimum requis est d'une (1) case par 20 m² de superficie brute de plancher, en vertu du Règlement de zonage 2098, art. 6.2.5.1, al. 3 (d).

DONNÉ À LASALLE, ce 31 octobre 2025.

Simon PROVOST-GOUPIL
Secrétaire d'arrondissement